

Arradon. Pointe d'Arradon : le réaménagement à l'étude

[Ouest-France](#) Publié le 15/02/2024 à 05h01

Newsletter Vannes

Chaque matin, recevez toute l'information de Vannes et de ses environs avec **Ouest-France**

Le livre blanc, aboutissement de l'étude de la pointe d'Arradon portée par la commune, propose environ 70 champs des possibles. David Lappartient, président du Département du Morbihan et président directeur général de la Compagnie des Ports du Morbihan, résume : « **Il faut garder le caractère naturel de ce site emblématique du golfe du Morbihan, exigü et limité ; gérer les flux et apporter une qualité de services.** » Lundi, il a signé, avec Pascal Barret, le maire, une lettre d'intention pour le réaménagement du port et de la pointe d'Arradon, en mairie.

La Compagnie des Ports du Morbihan et la commune d'Arradon travailleront de concert pour organiser un groupement de commandes, garant de la coordination des actions et de la mutualisation de leurs moyens et pour mettre en place une délégation de gestion des sites pour les futurs parkings, afin d'organiser les circulations sur le site. Les parkings seront confiés à un opérateur unique pour tous les stationnements, avec notamment un accès payant sur le secteur de Kerat et une dépose minute pour l'école de voile.

Quatre millions d'euros ont été estimés pour le projet, qui sera réalisé sur quatre à cinq ans. Ils seront répartis entre la Compagnie des Ports du Morbihan (dans le cadre de son Plan pluriannuel d'investissements) et la commune d'Arradon, en fonction de leurs compétences.

Les collectivités partenaires seront sollicitées pour venir compléter le dispositif de financement afin d'en permettre sa réalisation : Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, le conseil départemental du Morbihan, la Région Bretagne et l'État.

UPPM revue de presse